

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2020**

Présents : Yvan AUGER, Christian BRUNEEL, Christophe BRUZEAU, Jocelyne CART-LAMY, David COLANGE, Marie-Angélique COTTER, Gilles CRETIN, François FENIET, Jean-Marc FONTANEZ, Yannick FOUCAULT, Joëlle GAUTHIER, Michel GOYARD, Jean-Marc GRENARD, Estelle JANIER-DUBRY, Denis MARTIN, Fabien MOREL, Benoît PIARD, Jérémie PIARD, Sébastien PIARD, Christelle PIPARI, Didier REYBILLET, Mikaël REFLOC'H, Raphaël VAZ.

Absents excusés : Laurent BLONDEAU, Marc CAPELLI, Catherine COUANON (Pouvoir à C. BRUNEEL), Frédéric OLLITRAULT, Corine PACOREL, Dominique PIARD, Jacques VINCENT, Gérard WERMEILLE (Pouvoir à F. MOREL).

Absents : Xavier BOURGEOIS-REPUBLIQUE, Liliane BROLLES, Joël GINDRE, Lyndie GOUBET, Daniel LAMOURET, Régis MOREAU, Nadine PIARD.

### **1) Approbation du dernier compte-rendu du conseil et nomination du secrétaire de séance**

Mme Joëlle GAUTHIER est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2) Cotisation d'ingénierie / Conseil Départemental / Les Piards**

La Commune réfléchit à la création de liaisons douces sur son territoire, dans le cadre de 2 projets sur la mobilité (BoMAT et Jurassic Tour). Pour pouvoir avoir une aide du Département, il faudrait que le programme de liaisons douces soit porté par la Com com. A suivre. Pas de délibération pour le moment.

### **3) Modification de poste après avis de la CAP du 18 février**

Un agent municipal a été proposé à l'avancement de grade d'agent de maîtrise. Suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion du 18 février 2020, il est proposé de créer le poste correspondant, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020. Accord à l'unanimité.

### **4) Offre d'achat de Mme BEGON / Villard sur Bienne**

Mme Jenifer BEGON, domiciliée à Villard sur Bienne, demande à acheter la parcelle cadastrée 562 ZD 138, qu'elle loue pour ses brebis, de façon à pouvoir installer une clôture pérenne et construire un abri pour ses animaux.

Le Conseil Municipal suggère de rencontrer Mme BEGON pour lui exposer sa position : Continuer la location et autoriser la clôture et la construction de l'abri, sans qu'il y ait vente du terrain.

### **5) Renouvellement de la ligne de trésorerie**

La Commune disposait d'une ligne de trésorerie de 200 000 €, qui n'est pas utilisée pour le moment. Elle arrive à échéance le 31 mars prochain. Monsieur le Maire propose de la reconduire. Accord à l'unanimité.

### **6) Délibération pour fixer la quote-part du Foyer Rural pour les travaux du Duchet**

Les travaux du Duchet pourraient être décalés à 2021, dans l'attente de l'accord des subventions (entre

25 et 40%). Suite à un calcul, lot par lot, pour déterminer les participations des 2 parties, il ressort que la Commune, en qualité de propriétaire, prendrait en charge un peu plus d'1/3 et le Foyer Rural, un peu moins de 2/3, hors subventions. Sachant que la Commune ne récupère pas la totalité de la TVA (15,6 % au lieu de 20), l'Association serait prête à prendre en charge la différence.

Le Conseil prend une délibération de principe sur ce financement, dans l'attente des demandes de subventions.

Accord à l'unanimité.

**7) COFOR : Appel pour la sauvegarde des forêts françaises**

L'Association des Communes Forestières invite à signer l'Appel pour la sauvegarde des forêts françaises.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

**8) Vote du Compte Administratif 2019**

A défaut de document définitif, le vote est reporté.

**9) Questions diverses**

M. FOUCAULT signale des arbres secs en bord de route, en direction de Chatel de Joux, qui risquent de casser. Intervention à prévoir.

La séance est levée à 20h30.

Fait à Nanchez, le 12 mars 2020.

Le Maire,  
Yvan AUGER